

Messieurs les Doyens, Chers collègues,

Nous vivons une période difficile liée à l'annulation d'une des épreuves de l'examen classement national, la lecture critique d'article.

Tout d'abord je tiens à remercier le Président du Jury qui a pris immédiatement les bonnes décisions en annulant d'abord l'épreuve du matin puis malheureusement celle de l'après-midi.

Il n'y avait pas d'autre alternative et le fait de les annuler le jour même de l'examen doit nous permettre de réagir rapidement.

Les dysfonctionnements qui ont conduit à cette mesure ont été décrit dans le communiqué de presse émanant du CNG puis dans un courrier explicatif qui vous a été adressé par le Président de la Conférence, Patrice DETEIX.

L'ECN est un examen dont l'organisation est extrêmement complexe. Nous le savons tous. Il n'est pas question de remettre en cause le dévouement de Jean-Michel ROGEZ, Président du CNCI, du CNG, du Président et des membres du jury mais bien évidemment il conviendra d'évaluer le plus finement possible ce qui a conduit à ces dysfonctionnements, l'un d'ordre pédagogique, l'autre d'ordre organisationnel.

Face à cette situation, dans l'immédiat, le Ministère de la Santé, soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a souhaité refaire passer cette épreuve. C'est une décision difficile qui n'a pas fait l'unanimité ni chez les enseignants ni chez les étudiants lorsqu'elle a été annoncée mais c'est la seule décision possible sur le plan juridique et sur le plan de l'équité.

Sur le plan juridique, l'arrêté de 2005 revu en 2007 fixe la nature des épreuves et leur caractère indissociable. Toute entorse au texte comporte un risque évident d'annulation de l'ensemble de l'examen classant. Il n'est pas possible de modifier ces règles alors que les étudiants avaient déjà débuté ces épreuves. Nous devons appliquer les règles de droit.

Sur le plan pédagogique et de l'équité il paraît également important de reporter l'épreuve. Cette épreuve de LCA que nous désirions tous de longue date n'a été mise en place que très récemment. C'est une épreuve de réflexion, une épreuve discriminante qui a demandé un travail de préparation important de la part des étudiants et qui favorisera sans doute les meilleurs d'entre eux.

Pour des raisons évidentes d'équité nous ne pouvons pas les pénaliser.

Cette prise de position peut paraître délicate, j'en suis conscient. Ce n'est pas la plus confortable dans la mesure où la facilité serait de ne pas prendre en compte la LCA dans la note finale. Mais cette facilité n'est qu'apparente et surtout elle n'est pas juste et donc pas acceptable.

L'ANEMF et un certain nombre d'enseignants et de doyens n'étaient initialement pas favorables à cette situation. Par ailleurs, une enquête effectuée par internet

montre que 3500 étudiants de D4 sur 4200 qui se sont exprimés ne sont pas favorables au report de l'épreuve.

Cela peut se comprendre mais ne permet pas de remettre en cause les arguments énoncés plus haut.

Les étudiants sont bien évidemment déroutés et dans une structure de fatigue et de stress tout à fait compréhensibles. Cette situation inédite est pour eux très difficile à vivre.

La Présidente de l'ANEMF avec qui j'ai eu de nombreux échanges est dans une situation délicate mais comprend notre attitude.

Nous avons exprimé nos regrets et ne ménageons pas nos efforts pour leur expliquer la situation alors que par ailleurs, une cellule de crise a été mise en place au CNG.

Le Président de la Conférence des Doyens a également pris position officiellement en faveur du report de l'épreuve.

Je crois qu'il est très important que nous soyons tous solidaires. Le CNG fait preuve d'une efficacité et d'un dévouement remarquable mais bien évidemment c'est en informant les étudiants et en les soutenant au mieux que nous pouvons contribuer à une bonne organisation de ce report d'épreuve.

Je me permets de compter sur votre compréhension et sur votre soutien.

L'épreuve aura lieu avant le 24 juin. La date sera fixée très rapidement, ce soir ou au début de la semaine prochaine.

Il est important de mettre un terme le plus rapidement possible à cette attente très éprouvante pour les étudiants.

Dans l'immédiat, afin qu'il n'est pas d'inégalité de chance il serait important que tous les étudiants soient libérés de stage jusqu'à l'examen et, en accord avec le Président de la Conférence, que les facultés se donnent toutes les moyens d'assurer une ultime préparation homogène à la lecture critique d'article, par exemple en leur faisant commenter deux articles avant la date de l'épreuve. Il ne s'agit là que d'une proposition mais quoiqu'il en soit il convient de s'assurer qu'il n'y a pas d'inégalité entre les facultés.

En vous remerciant pour votre aide absolument déterminante pour accompagner au mieux les étudiants, je vous prie d'agréer, Messieurs les Doyens, Chers collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Christian THUILLEZ